

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUAIS  
COMPTE-RENDU DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2020**

*APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2020 : Unanimité*

**Fermages 2020**

**Exposé**

Le Conseil Municipal compte tenu de l'augmentation du prix du fermage en 2020, applique le nouvel indice national des fermages 2020 de 105.33 (104.76 en 2019), ce qui donne une augmentation de 0.55 % des loyers 2019.

**Réhabilitation de l'école : Avenants-devis**

**Exposé**

Dans le cadre de la réhabilitation de l'école publique communale, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des ajustements techniques sont nécessaires pour plusieurs lots et présente les avenants suivants qu'il propose au conseil municipal d'approuver.

	Titulaire	Prestations prévues	Montant HT de l'avenant	Nouveau montant HT du marché
Avenant n° 2 au lot n°6 : menuiseries extérieures bois	BAUDOUIN	Dépose des menuiseries	720,00 €	33 750,17 €
Avenant n° 2 Démolition	ACPM	Complément démolition	3 693,50 €	47 438,63 €

**Décision**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, les avenants présentés pour les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école publique, et autorise M. le Maire ou son représentant à signer les actes y afférents

**Atlantic'eau : Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2019**

**Exposé**

Monsieur le maire explique que le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable Atlantic'eau a transmis son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – année 2019.

**Décision**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article D.2224-3 ;  
Donne acte de la communication du rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable annexé.

**Représentant au comité de pilotage du projet culturel de territoire Châteaubriant-Derval**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Sébastien HAULBERT, premier adjoint au Maire.

**Achat d'un véhicule pour le service technique communal**

**Exposé**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le véhicule acheté en juillet dernier pour le service technique n'a pas donné satisfaction. En accord avec le garage le véhicule a été restitué et remboursé. Il propose que la commune se dote d'un nouveau véhicule de même type pour le remplacer.

**Décision**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte la proposition pour l'achat d'un véhicule de marque IVECO, de mai 2005, pour un montant de 6 500 € T.T.C.

**Décision modificative n°1/2020**

**Exposé**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, adopte la décision modificative n°1/2020 qui se présente la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
022 : - 20 000		020 : - 10 000	021 : + 20 000
023 : + 20 000		2111 : -18 000	
		1641 : - 700	
		231-25 : + 48 700	